DERNIERE HEURE

Divergence de vues à la Conférence de Paris

Paris, 11. — Dans l'après-midi, le Comité d'experts a travaillé à la rédaction du rapport qui sera soumis demain à l'approbation des ministres des finances alliés qui se réuniront au ministère des finances à 15 heures.

Une certaine divergence de vues subsiste encore au sujet du réglement des frais d'occupation des troupes américaines.

Dans un but de conciliation, la délégation anglaise qui réclamait primitivement que leur remboursement s'opérât en 24 ans, admet maintenant de réduire ce délai à 18 ans, à compter du 1er septembre 1926, date à laquelle sera éteinte la priorité belge.

Les représentants américains attendent de nouvelles instructions de Washington avant de donner leur agrément à l'accord définitif.

Une diminution du « pourcentage » de la France

Quant aux dommages de guerre des Etats-Unis, ils seraient réglés au moyen d'un pourcentage de 1 1/4 % sur les annuités du plan Dawes dès sa mise en vigueur le 1er septembre 1924. Ce pourcentage supplémentaire serait obtenu par une réduction de la part revenant respectivement à toutes les puissances bénéficiaires des réparations, au prorata du pourcentage affecté à chacune d'entre elles par l'arrangement de Spa.

Le pourcentage de la France (52 %) serait de ce fait ramené pendant deux ans seulement à 50.80 % environ.

Ainsi, la France toucherait sur la première annuité du plan Dawes environ 392.000.000 de marks-or, dont la plus grande partie serait constituée par des prestations en nature.

Le Comité d'experts siégera à nouveau ce soir à 9 heures, à l'Hôtel Grillon.

Les décisions du Congrès des Fonctionnaires

Paris, 19 — Par 387 voix contre 75, le Congrès de la Fédération des Syndicats de fonctionnaires a adopté l'ordre du jour suivant proposé par le bureau : « Pas de concession sur le minimum de 6.000 fr. ; acceptation d'un deuxième palier en 1926 pour donner les 400 millions nécessaires à la réforme intégrale des traitements ; échelle mobile instituée dès à présent ; commission paritaire chargée d'aménager l'échelle dans les traitements. La Fédération sera représentée par ses délégués à la commission Hébrard de Villeneuve ; enfin, réforme administrative préparée par les commission tripartites et une commission tripartite supérieure destinée à compenser la dépense supplémentaire de 400 millions nécessités par le deuxième palier. »

UNE PETITE VISITE COMMUNISTE DANS LES FLANDRES

Profitant de la gratuité des voyages qui leur est accordée, les députés communistes sillonnent le pays en empruntant les trains rapides comme de simples parlementaires.

Ils avaient ces jours-ci jeté leur dévolu sur la Flandre. En effet, trois conférences étaient annoncées, la première samedi à Merville, les deux autres dimanche à Bailleul et à Hazebrouck.

Celle de Merville et de Bailleul n'ont pu avoir lieu, faute de local.

A Hazebrouck, elle a eu lieu dans une boulaire de l'estaminet Becant, rue Warein, avec le concours de M. Piquemal, député de Paris. Les autres orateurs annoncés MM. Muller et Vaillant Couturier, brillaient par leur absence.

La réunion, ouverte un peu après 4 heures du soir, était présidée par M. Giachello fils, électricien ayant comme assesseurs MM. Théophile Lesaffre et Henri Houvenaghel.

Les assistants étaient au nombre d'une trentaine dont les deux tiers y étaient venus en curieux.

M. Piquemal a parlé durant 2 heures, sans s'apercevoir des signes d'impatience de son auditoire qui grelottait de froid.

Sur une question d'un contradicteur du nom de Plockyn, de Morbecque, le conférencier s'est expliqué sur les désentiments qui séparent les communistes d'avec les socialistes.

Aucun incident à signaler. Surpris lui-même par l'heure, le député parisien a regagné la gare en courant de peur de manquer l'express.

M. MILLERAND ENTRE EN CAMPAGNE POLITIQUEMENT

Rouen, 11 — M. Millerand, président de la Ligue Républicaine Nationale est arrivé à Rouen à 11 h. 30.

Il a été salué par M. Louis Dubreuil, député-maire de Rouen, des membres de la Ligue Républicaine Nationale massés devant la gare ont poussé, naturellement, des « cris de « Vive Millerand » mais des voix nombreuses n'ont pas hésité à crier « Vive Herriot ».

Au banquet de la Ligue, plusieurs discours furent prononcés, notamment par M. Jean Baudouin, président de la Fédération Républicaine de la Seine-Inférieure, M. Dubreuil, député-maire de Rouen ; M. Lucien Dior etc., etc. Ces messieurs ne ménagèrent pas le cartel de gauches — il ne fallait pas s'attendre à autre chose — et ne cessèrent d'applaudir à la politique de M. Millerand. L'ex-président de la République prit ensuite la parole. Il parla « de conséquences redoutables d'un régime de complaisance mal dissimulée » ; défendit avec chaleur le bloc national tout en s'attaquant avec une ardeur farouche à tout ce qui fut l'œuvre pourtant considérable, des gauches et des socialistes.

M. Millerand revint ensuite, après avoir parlé de dictature parlementaire, à une idée qui lui est chère : la révision de la constitution nationale première partie de son programme et l'établissement du régionalisme seconde partie. On entendit ensuite les mots liberté de ceci, liberté de cela puis les applaudissements des réactionnaires réunis hier à Rouen.

ROUBAIX

BUREAUX : 12, Rue du Curé. Tél. 9-51.

LA REPRÉSENTATION AU PROFIT DES MUTILES ET AVEUGLES TRAVAILLANT

Cette matinée, où fut représentée l'œuvre délicieuse de Jules Sandeau « Mlle de la Seiglière » a obtenu un plein succès. L'interprétation en fut des plus heureuses. La salle abondamment garnie.

Au sujet de Jules Sandeau, qui vécut de 1811 à 1883, rappelons le bel article qu'Anatole France écrivait dans « Le Temps », où il faisait la critique littéraire, à propos de la réception à l'Académie Française de M. Léon Say :

« ...Sandeau, c'est mieux encore qu'un délicat écrivain et qu'un romancier poète, c'est un souvenir d'enfance...

L'excellent vieillard ! On peut dire de celui-là qu'il avait le dos bon, un de ces larges dos qui, visiblement, ont porté avec un naïf courage les fardeaux de la vie et que les douleurs de l'âme ont courbé lentement. Il n'était point beau, ni guère brave en ses habits. Je lui connus longtemps un grand pardessus, devenu vert et jaune, qui remontait par derrière et pendait en pointe par devant. Avec cela, le chapeau sur l'oreille et le pantalon à la hussarde ; en sorte que la crânerie se mêlait chez ce vieillard à la bonhomie. Sandeau avec ses yeux limpides, son gros nez rouge, sa rude moustache blanche, son air d'innocence, avait je ne sais quel air de capitaine en retraite...

...Je n'offenserai pas sa mémoire en disant que, bibliothécaire de la Mazarine, il ne connut jamais très bien sa bibliothèque.

On raconte à ce propos qu'un savant, qui travaillait à la Mazarine, consultait journellement la « Bibliothèque du père Lelong ». Pour se conformer au règlement, il demandait lui-même ce livre au bibliothécaire. Un jour, le malheur voulut que le bibliothécaire fut Jules Sandeau. A la demande qui lui fut faite :

— La bibliothèque du père Lelong, répondit Sandeau, ce n'est pas ici, Monsieur. Ici, c'est la bibliothèque Mazarine.

— Derrière vous, s'écria l'autre, en allongeant le bras vers l'in-folio qu'il était pressé d'ouvrir.

— Derrière moi, c'est le Louvre, Monsieur, répliqua doucement Sandeau.

Et Anatole France termine : Je me hâte d'ajouter que je ne crois pas un mot de cette histoire et que je ne la conte que pour l'amusement des bibliophiles, qui sont gens de bien ».

UNE CHUTE DANS L'ESCALIER

M. Glorieux Louis, 69 ans, journalier, rue Jacquart, cour Chéron, 3, a malencontreusement glissé en montant l'escalier de sa maison. Il a fait une chute grave, se fracturant plusieurs côtes. Transporté à l'Hôpital de la Fraternité, il a reçu les soins les plus empressés de M. le docteur Druesne.

La gloire de Marcigny : 1 auto par 23 habitants

Un usager imprévu : le photographe.

Monsieur Taillandier, le photographe de Marcigny, vante, lui aussi, les avantages de l'auto :

« Si j'attendais dans mon atelier que les clients viennent se placer devant mon objectif, je ne gagnerais pas ma vie. Je vais donc jusqu'à 15 km. à la ronde pour photographier des groupes dans les noces et les fêtes.

Autrefois, je me servais d'une bicyclette, puis j'ai eu une moto ; il y a un an, j'ai acheté une torpédo d'occasion dont je suis très content.

Je suis bien moins fatigué ; je puis emporter des bancs dans ma voiture pour disposer les groupes à mon idée. Je gagne du temps et je fais du meilleur travail. »

Sans auto : le métier était dur...

Avec l'auto : il est agréable.

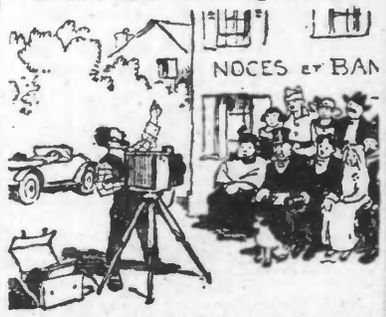

Que coûte réellement l'auto ?
Quels bénéfices procure-t-elle ?

Pour recevoir gratis et franco une brochure donnant des renseignements précis et détaillés sur la question, envoyez ce coupon ou une carte postale à

MICHELIN et Cie, Clermont-Ferrand (P.-de-D.).

M. .....

Profession .....

ADRESSE :

Rue .....

N° .....

Localité .....

Départ^t .....

Michelin

ACCIDENT DU TRAVAIL

Mlle Pinzo Lutia âgée de 15 ans, bacleuse, rue de Cartigny, 165, employée à la lainerie de la rue d'Oran, a eu le bras arraché en nettoyant son métier.

Après avoir reçu les premiers soins, elle a été conduite à l'Hôpital de la Fraternité.

UN BRUTAL

M. Lampol Auguste, 32 ans, domestique au service de M. Singre, rue du Collège, 164, conduisait un cheval rue de Courtrai, vers 15 heures.

Il infligea de tels coups à la pauvre bête que des agents, justement indignés, dressèrent contravention contre M. Lampol.

La constipation la plus rebelle est immédiatement soulagée et rapidement guérie en prenant tous les deux jours un GRAIN DE VALS avant le repas du soir. 8202.

ENCORE UN ACCIDENT D'AUTO

M. Monnier, âgé de 56 ans, receveur d'octroi, demeurant 22, rue Ma Campagne, passait vers 11 heures 45, boulevard de Paris.

Il se trouvait à l'angle de la rue Meuse, à hauteur de la pâtisserie Vanhals, quand une auto, venant de la direction de Lille, et conduite par M. Neeyans, chirurgien, rue du Grand Chemin 38, vient donner contre M. Monnier. L'automobile suivait la gauche du boulevard de Paris. Elle projeta sur le sol M. Monnier et le blessa assez grièvement : fracture du poignet, foulure d'une cheville, contusions à la hanche et à l'omoplate gauche, blessure pénétrante de la région frontale.

On s'empressa autour du blessé qui fut, après les premiers soins, reconduit à son domicile.

AMICALE DE LA RUE TURGOT

Manifestation de sympathie en l'honneur de M. Gaston Duburcq, chevalier de la Légion d'honneur

L'Association des Anciens Elèves de l'Institut Turgot, avait convié ses membres, samedi soir, au café du Centre, à une manifestation de sympathie envers son président, Gaston Duburcq, récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur, et c'est devant une salle absolument pleine que se déroula cette manifestation.

M. Dupré, adjoint à l'Instruction publique, présidait le réunion et donna la parole à M. Georges Selliez, délégué officiellement par la grande Chancellerie, qu'accomplit les formalités d'usage et donna l'accolade au nouveau légionnaire.

Puis M. Georges Dansette, vice-président de l'Amicale, retraça les longues années de dévouement de M. Duburcq à l'Association Turgotine en général et à toutes les œuvres post-scolaire et sociale en particulier. Il eut un mot aimable et reconnaissant pour Mme Duburcq, présente à la réunion et remit à son mari une magnifique épingle de cravate en brillants, produit de la souscription ouverte parmi les Turgotins.

Tour à tour, M. Dhainaut, directeur de l'Institut Turgot ; M. Prat, inspecteur primaire ; M. Clément Durant, au nom des fondateurs de l'Amicale, adressèrent à Duburcq leurs félicitations pour la décoration obtenue.

M. Dupré terminé la série des discours en félicitant officielement le nouveau chevalier au nom de l'Administration municipale.

Une partie de concert clôtura cette manifestation, réussie en tous points, après que M. Duburcq eut remercié des sentiments exprimés par tous à son égard.

Pour rendre votre Maison plus jolie

Vous trouverez des tissus d'ameublement au Magasin DUBRUNFAUT, pl. Fosse-aux-Chênes.

Cette Maison vend les articles qu'elle fabrique à des prix extraordinaires de bon marché

Signalons aussi la place qu'elle occupe dans le commerce des Couvertures, Couvre-Lits, Couvre-Pieds et Tapis. 19415

AMICALE-PHOTO

Ce soir, au café Dubus, 181, Grande Rue, à 8 h. 30, conférence avec projections, par M. Bertrand, de Paris : Le château de Chantilly.

Chantilly, charmante commune de l'Oise, sur la Nonette, borde une merveilleuse forêt. Le château à la fois somptueux, capricieux et coquet, s'élève sur l'emplacement de celui que fonda, au moyen âge, une puissante famille de Senlis. Il fut illustré par Anne de Montmorency le Grand Connétable, Condé, Louis XIV, Louis XV. Le duc d'Aumale, en 1886, le légua à l'Institut de France. Le parc est un chef d'œuvre. Le musée Condé, qu'il renferme, contient des œuvres de haute valeur des écoles : française, florentine, romaine, flamande et hollandaise.

UNIVERSITE DES ANNALES

A 17 heures, M. Louis Hourticq, fera sa conférence, avec projections de M. Gervais Courtellemont, sur : Les grands peintres de Versailles et de Paris, sous Louis XIV et la Régence, de Le Brun à Watteau.

SANS BRULER BLANCO BLANCHIT
EVITER LES CONTREFAÇONS 10.321

L'HIPPODROME-THEATRE

On nous annonce pour dimanche 25 janvier, en matinée et en soirée, « Peg... de mon cœur » On connait cette pièce exquise et follement amusante dont le succès en France a déjà été consacré par plus quinze cents représentations.

Peg est la pièce des jeunes filles. Dans quelques années le type de Peg sera aussi populaire que l'est aujourd'hui celui de Primerose.

Les tournées Ch. Baret ont voulu que cette œuvre délicieuse fit partie de leur cycle.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Thérèse Deguisne, rue de Sébastopol 49 — Marcelle Lebon, rue Latine, 29. — Jean Blasvoet, rue Charlemagne, 62. — Louis Dedecker, rue de Lille, cour Fauvarque, 6.

DECES. — Anne Moonen, 50 ans, rue Drouot, 29. — Georges Augem, 9 mois, rue des Arts, 35. — Adolphe Vandecavez, 25 ans, employé, rue Delespierre, 14 — Christiane De Bisschop, 1 jour rue Turgot, 43.

BAUDRY, 15-17, rue de Béthune, LILLE

informe sa clientèle, que la MISE EN VENTE de

BLANC

n'aura lieu que le

19 Janvier

LANNOY

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Les demandes en inscription sur les listes électorales doivent être présentées avant le 4 février dernier délai. Se munir du certificat de radiation de l'ancien domicile.

LYS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez Boutemy frères, filateurs, Jules Loiseau, 60 ans, mécanicien, demeurant à Lys, rue Kléber, s'est blessé au xreins en déchargeant une poulie ; un repos de 10 jours lui a été prescrit.

— Chez Lamarque Léon, entrepreneur, Albert Bitter, 24 ans, lattier, demeuran 'à Tourcoing, rue des Villas, s'est donné par mégarde un coup de tranchet dans le genou droit en taillant du bois ; un repos de 10 jours lui a été prescrit.

— Dans le chantier de M. Lepers-Delespaul, rue Motte-Bossut, Charles Dewilde, 25 ans vitrier à Lomme, s'est coupé l'index de la main droite en manipulant une feuille de verre.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — La Commission municipale s'est réunie en Mairie d'elys, sous la présidence de M. Lorthioir, Maire. Elle a dressé le premier tableau comprenant les rectifications de la liste au 15 janvier 1925. Ce tableau sera déposé au Secrétariat, 1er guichet, du 15 janvier au 4 février et sera à la disposition des intéressés. Les électeurs ayant changé d'adresse ainsi que ceux nouvellement domiciliés sont invités à faire connaître leur nouvelle adresse en vue d'éviter des radiations d'office ou leur non-inscription pour 1925. Ceux nouvellement résidant devront se munir d'un bulletin de radiation de leur ancien domicile. Le délai d'inscription expire le 4 février prochain.

HEM

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu à l'école Pasteur, mardi 13 janvier, à 15 heures.

FLERS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la Société des matières colorantes de Croix, M. Pierre Wittebolle, 44 ans, ingénieur, demeurant 9, rue de la Ferme, à Flers-Breucq, a été coupé à l'annulaire gauche par un flacon de verre qui s'est brisé en le bouchant : 12 jours de repos.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL. — La Mairie a reçu, en 1924, les déclarations suivantes : naissances : 93, dont 42 du sexe masculin et 51 du sexe féminin ; 64 mariages ; 9 reconnaissances ; 5 morts-nés ; 59 décès ; 4 transcriptions.

COMME DU BEURRE
ERA
AUX FRUITS D'ORIENT
DEPOT GENERAL
H. GERMAIN, 10 Gde Place TOURCOING

TOUFFLERS

UN ACCIDENT. — Léa Petit, biscuitière, occupée chez Deroubaix frères, a été contusionnée à la région sous-claviculaire gauche par un laminoir. 10 jours de repos ont été prescrits.

UNE CONTRAVENTION. — La gendarmerie de Lannoy a dressé contravention à la charge du nommé Henri Thérin, sculpteur, demeurant à Ramegnies (Belgique) qui circulait en vélo sur un trottoir interdit.

LES RECENSEMENTS. — Les recensements au 1er janvier ont donné les résultats suivants : pigeons voyageurs, 725 dont 320 entraînés appartenant à 49 propriétaires ; chevaux hongres, 23 ; juments, 20 ; mules, 2 ; voitures à deux roues et à un cheval, 5 ; voitures à quatre roues et à un cheval, 7 ; voitures à quatre roues et à deux chevaux, 24 ; voiture automobiles, 16 dont trois poids lourds.

LEERS

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu les lundi 13 et mardi 13 janvier, de 8 h. 30 à 11 heures, à l'estaminet Lory, sur la Place, et le mercredi 14 janvier, de 9 heures à 11 heures, à l'estaminet Muelle, au Buisson.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville — Téléphone 9-85 —

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES

Dimanche 18 janvier à 16 heures, la Fédération des Amicales laïques de Tourcoing, organise un concert-conférence dans son local de la rue du Haze, salle du 2e étage.

Avec le concours de MM. Lucien Le Foyer, ancien député de Paris ; président de l'Union populaire pour la paix universelle ; secrétaire général de la délégation des Sociétés françaises de la paix et Horace Thivet, professeur, directeur de l'école de la Paix, rapporteur de l'Enseignement au Xe Congrès National (Paris 1923) et au 23e Congrès international (Berlin 1924).

M. Le Foyer traitera « Le Problème de la Paix » Comment le réaliser : Le suffrage international pour la paix.

De M. Horace Thivet : « Ce que peut l'école contre la guerre ». Après la conférence, un concert sera donner par le groupe Coquelin, de la Fédération.

Les membres du personnel enseignant, les Amicalistes et tous les parents des élèves de nos écoles, sont invités à cette grande manifestation laïque. L'entrée est gratuite.

Républicains défenseurs de l'école laïque et de la République. Tous à la Conférence « Pour la Paix. »

REUNION MENSUELLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La Commission scolaire sous la présidence de M. Louis Bouche, conseiller municipal, s'est réunie hier, dimanche à 10 heures à la Mairie, pour apprécier les raisons présentées par les parents au sujet des absences de leurs enfants à l'école pendant le mois de décembre 1924.

En exécution des articles 12 et 13 de la loi du 28 mars 1882, la peine de l'affichage à la porte de la mairie pour une période d'un mois a été prononcée pour 15 d'entre eux et en exécution de l'article 14 de la même loi, deux récidivistes n'ayant pas tenu compte des précédentes sanctions seront traduits en justice de paix.

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 15 janvier, à 8 heures très précises, 13e soirée de gala du jeudi, tournée Baret : « Pile ou face », pièce en 5 actes de L. Verneuil.

En raison de l'importance de cet ouvrage, on commencera à 8 heures très précises.

Samedi 17 janvier, à 8 heures : « Le Petit Faust », opérette à grand spectacle en 3 actes et 4 tableaux ; musique d'Hervé.

La location pour ces deux représentations s'ouvrira mardi 13 janvier.

EXIGEZ PARTOUT LA
FINE PRUNIER
PUISQU'ELLE EST SUPÉRIEURE !

NEUVILLE-EN-FERRAIN

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Impôt général sur le revenu. Des formules de déclaration sont à la disposition des contribuables à la mairie. Il leur est rappelé que ces déclarations doivent parvenir au contrôleur avant le 1er mars 1925.

RESULTATS DE RECENSEMENTS. — Pigeons voyageurs : il a donné le résultat suivant : Nombre de propriétaires 120 ; nombre de pigeons 1678 : entraînés 886 non entraînés : 792.

Chevaux, juments, mulets et mules. — Nombre de propriétaires : 52 ; chevaux hongres 66 juments 34 ; mulets 4 ; mules 3. Total 107. Chevaux au-dessous de 4 ans, 15. Au-dessus de 4 ans : 92.

Automobiles et tracteurs. — Automobiles de poids lourd : 3 ; tourisme 11 ; motocyclettes 2 ; tracteurs agricoles 1.

ETAT CIVIL

Décès : Marie-Thérèse Vanwanbeke, 81 ans rue de la Forgette, 15.

BONDUES

NOURRISSONS. — Jeudi prochain 15 courant à 14 h. 30, aura lieu à la mairie la consultation des nourrissons.

ETAT CIVIL. — **Naissance** : Verbrugge Robert, Pavé des Ravennes.

Décès : Desquiens Sidonie, 58 ans rue Dubosquiel.

RONCQ

PUPILLES DE LA NATION. — Aujourd'hui lundi 12 courant dans la matinée, M. le Percepteur paiera à la mairie, les allocations aux Pupilles de la Nation.

TAXE VICINALE ET SUR LES CHIENS. — Les intéressés qui n'ont pas encore payé leur taxe vicinale et celle sur les chiens pour l'année 1924, sont priés de s'en acquitter au plus tôt chez M. le Receveur municipal, 281, rue de Lille.

BOUSBECQUE

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Mercredi prochain 1. courant, aux heures habituelles aura lieu chez M. Dalman, café du Facteur rue Saint Joseph, le paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires effectuées en décembre 1924.

ETAT CIVIL. — **Naissance** : Briche Pierre, rue de la Douane.

Publications : Castel Omer et Dillies Marie.

Au cours de l'année 1924, l'Etat Civil a enregistré 65 naissances, 35 décès et 44 mariages, contre 58 naissances, 23 décès et 32 mariages en 1923.

LINSELLES

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le service des Contributions indirectes informe les contribuables désireux de bénéficier du forfait pour le chiffre d'affaires en 1925 qu'ils ont à établir une demande sur papier libre qui doit être transmise à M. le directeur des Contributions indirectes, 80, rue Meurein à Lille, avant le 30 janvier prochain.

Cette demande devra indiquer notamment : Les noms, prénoms, professions et adresses exactes ; le montant du chiffre d'affaires annuel à 1,30 et à 12 pour cent sur lequel le redevable propose de baser le forfait : Pour les personnes exerçant plusieurs professions passibles de l'impôt, il y a lieu de faire ressortir séparément le montant du chiffre d'affaires afférent à chacune d'elles.

Il est rappelé que tous les contribuables et également ceux déjà bénéficiaires du forfait en 1924, doivent établir cette demande s'ils veulent bénéficier de cette disposition.

ETAT CIVIL. — **Publications** : Omer Castel à Linselles et Maria Dillies à Bousbecques.

DOUAI

ARRESTATION D'UN ESCROC

M. Alphonse Domergue, 30 ans, sous-directeur d'une maison hospitalière située 14, rue Pépin, recherché par le Parquet de la Seine pour une affaire d'escroquerie, a été arrêté hier à son domicile par la gendarmerie.

M. Alphonse Domergue sera transféré à Paris.

UN POCHARD

François Norliot, 42 ans, garçon braseur à Hénin Liétard, sera poursuivi pour ivresse.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

AUBERCHICOURT

COUPS ET BLESSURES. — Oulmans Salem Mohamed, 22 ans, garçon de salle, recherché pour coups et blessures par le Parquet de Douai, a été arrêté par la gendarmerie et écroué.

SOMAIN

ARRESTATION D'UN CREANCIER DANGEREUX

Saïd Mebareck, 30 ans, demeurant coron du Moulin, au hameau du Pesseval, avait logé précédemment Grand'Place à Feuin, chez son compatriote Hassem Ab deljettach. Au moment où il le quitta, il lui devait encore cent vingt francs pour sa pension.

Ces jours derniers, Abdeljettach rencontrait Mebareck à la sortie d'un cabaret, rue de Mosny, à Somain, il lui réclama le paiement de sa dette. L'autre lui offrit un acompte de 50 francs. Mais Abdeljettah trouva la somme insuffisante et il roua de coups son débiteur ; il le menaçait même de son revolver lorsqu'il fut désarmé avant d'avoir pu se servir de son arme.

Abdeljettak a été arrêté sous l'inculpation de coups et blessures et port d'arme prohibée.

ORCHIES

IVRESSE — Le sujet britannique William Davies Horn, 31 ans, mécanicien abuse du wisky. Rencontrer complètement ivre, rue de Bellain à Orchies, par les gendarmes, il a été gratifié d'un procès-verbal. « All right ».

VALENCIENNES

Arrestation d'un trafiquant de pièces d'argent

C'EST UN BOUCHER BELGE

Dans la journée de samedi, la police était prévenue qu'un sieur Camille Allis, boucher, à Péruwelz, 5, rue de la Station, avait déclaré acheteur de monnaie d'or et d'argent, moyennant une prime importante.

Les agents se mirent à sa recherche et, vers 16 heures, ils appréhendaient cet individu, place de Tournai, près de la Gare.

Amené au commissariat de police, le boucher fut trouvé porteur d'une ceinture paraissant servir à la fraude de douane, comportant six poches et dans laquelle l'on découvrit une somme de 740 francs en pièces d'argent de cinq francs, dont 45 pièces de monnaie belge et 13 pièces de monnaie italienne.

Interrogé, Allis Camille déclara avoir acheté ces pièces à divers habitants de la ville, moyennant une prime de 25 à 30 pour cent. Cet individu avait, auparavant, offert à divers commerçants, de faire la même opération ; ces derniers répondirent qu'ils n'avaient pas de monnaie d'argent à vendre.

Par contre, il nie avoir proposé d'acheter des pièces d'or. Allis a été, dimanche matin mis à la disposition du parquet qui l'a fait écrouer sous l'inculpation de trafic et d'exportation de pièces d'argent.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

FRESNES

PENIBLE DECOUVERTE. — Ayant reçu le montant de sa quinzaine s'élevant à la somme de 364 fr le nommé Pévénage L., demeurant rue de Saint-Amand, s'en retourna chez lui comme d'habitude. Qu'elle ne fut pas sa stupeur lorsqu'il s'aperçut qu'il avait perdu le produit de deux longues semaines d'un dur labeur. Malgré les recherches faites, il lui fut impossible de retrouver son argent.

NEUVILLE-SUR-L'ESCAUT

ENCORE UN CAMBRIOLAGE. — M. J.-B. Vanesse, électricien, rue des Mal-Contents, s'était absenté de 9 à 13 heures. Pendant son absence, un malfaiteur s'est introduit chez lui, après avoir démastiqué une des vitres de la porte. Avec un burin, il ouvrit tous les meubles et disparut en emportant un portefeuille contenant cinquante francs placé dans un tiroir du buffet. La gendarmerie recherche le coupable.

POUR LUTTER CONTRE LA VE CHERE. — M. Abel Boite, boucher, avait dû quitter sa boucherie pendant quelques instants. Un malfaiteur l'ayant vu partir, fit irruption dans le magasin en poussant la petite barrière de la porte d'entrée, dont il empêcha de jouer la sonnette et s'empara de 20 kilos de bœuf, d'un jambon et d'une livre de beurre.

M. Boite évalue à 274 francs le préjudice qui lui est causé. Il a déposé plainte à la gendarmerie qui enquête.

ONNAING

ENTRE POLONAIS. — Dans un bal, une rixe a éclaté, vers trois heures, entre Polonais, François Majdecki, 23 ans, mineur, qui était ivre, donna un coup de chaise à Antoine Mauwoski, 20 ans, mineur. Celui-ci riposta par un coup de chope. Majdecki fut atteint à la lèvre et eut deux dents brisés.

D'autres Polonais, parmi lesquels les frères Jean et Louis Adamzak, 20 et 22 ans, s'interposèrent, et Majdecki fut jeté dans la rue après avoir été « rossé ».

Il devra se reposer pendant une quinzaine de jours. La gendarmerie enquête.

SEBOURG

OU EST LE VOLEUR ? — Vers 17 h. 15, M. Alfred Copin, cultivateur, entrant au cabaret de M. Mariscal, à Saultain, avait laissé sa bicyclette contre le mur à l'extérieur.

Quand il sortit, quelques minutes plus tard, M. Copin constata la disparition de sa bicyclette.

Ecrouvant un préjudice de 575 francs, il a déposé plainte à la gendarmerie qui recherche l'auteur de ce vol.

Pour tous vos Imprimés
ADRESSEZ-VOUS
A L'IMPRIMERIE COMMERCIALE
"LA PRESSE POPULAIRE"
186bis, rue de Paris - LILLE

EN BELGIQUE

MENIN

POUR LES INDIGENTS. — La distribution des bons de pain et de charbon aura lieu mardi prochain 13 courant, aux Bureaux de l'Assistance Publique, 35, rue de Courtrai, de 8 à 10 heures pour les vieillards indigents et de 11 à 12 heures pour les secourus du Bureau de Bienfaisance.

COURTRAI

CONCERT. — Le dimanche 25 janvier, la Fanfare municipale donnera un concert aux Grandes Halles.

Jeux & Education Physiqu

BOXE

A ROUBAIX

LE GALA DE L'AMICALE DES ARTS. — Le gala organisé par l'Amicale des Arts a obtenu un plein succès. Beaucoup de monde et des combat bien équilibrés, à l'exception de celui qui opposa Vandoolaeghe Albert champion des Flandres a un nommé Marius de Paris, remplaçant Meslot.

Ce boxeur devait être fatigué du voyage, car à peine eut-il pris la garde, qu'il se couchait, se relevait à 9 secondes et se recouchait ensuite, sur une légère attaque de Vandoolaeghe. On dut le relever, sans cela il dormirait encore. Le public protesta et fit bien. Une plainte est déposée à la F. F. B. contre Meslot qui s'est fait remplacer par un « boxeur » endormi.

Voici les résultats : Geret, 56 k. de Tourcoing bat Crépin, 56 k. de Roubaix. Knoc-out au 7e round.

Vencauwenberghe aîné, 60 k. bat Michaud jeune, par knoc-out au 7e round. Ce dernier touché épuisé de dures séries à l'estomac.

Carlier, 57 k. de Douai bat Duchesne, 57 k. aux points.

Hæck, 60 kilos, de Tourcoing bat Valembergh aux points.

Couleaud de Paris bat aux points Géo Briard, de Tourcoing.

CYNOPHILIE

A ROUBAIX

Les membres du Club Cynophile Roubaisien ont tenu hier matin, à 11 heures, au siège, estaminet Charles Pecken, 130, rue Jules Guesde, leur assemblée générale sous la présidence d'honneur de M. Etienne Motte et la présidence active de M. Emile Bossut. Ce dernier, après avoir souhaité la bienvenue au président d'honneur donne la parole au secrétaire pour le développement de l'ordre du jour de la réunion.

L'assemblée décide l'organisation d'un grand concours international de chiens de défense qui aura lieu selon toute probabilité à la Pentecôte.

Après la distribution des nouvelles cartes et l'admission de nouveaux sociétaires, l'assemblée est clôturée par une grande tombola.

CONCOURS DE COQS

AU PONT DE NEUVILLE

Lundi prochain 12 janvier, chez M. Désiré Vandekerkove, 588, rue de Gand (Pont de Neuville), 3 de 5 morts pour 1.000 francs. Partie annuelle contre Bocquet (Mont-à-Leux) et Mouscron réunis. Au parc à 6 h. 1/2 précises.

Au même parc, le samedi 17 janvier, concours de coqs de tous poids. Reste mise à prendre. 345

COLOMBOPHILIE

A TOURCOING

CONCOURS SUR ANGERVILLE

Le concours de pigeons-voyageurs que l'Association des amateurs de l'« Avant » organise sur Angerville, le 31 mai prochain, dimanche de la Pentecôte au profit des mutilés et orphelins de la grande guerre sera sans contredit une des manifestations les plus grandioses de la saison 1925.

Les souscriptions sont déjà très nombreuses nous en publions ci-dessous la première liste qui sera certainement suivie de beaucoup d'autres.

Nous rappelons aux personnes désireuses de contribuer à la réussite de ce concours dont tout le bénéfice sera distribué aux victimes de la guerre que les souscriptions sont reçues au siège de la société chez M. Emile Leners, estaminet du Vert Baudet, rue de Paris.

TRIBUNE POLITIQUE

COMMUNIQUÉS DES PARTIS

PARTI REPUBLICAIN SOCIALISTE

LES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL

Le Comité de la Fédération du Nord du Parti Républicain-Socialiste, réuni le 5 janvier, à son siège, 14, rue de Paris, à Lille, s'inspirant du projet de réforme de la loi sur les accidents du travail élaboré par la Commission administrative de la C.G.T., a décidé de soumettre au Comité Central du Parti, les suggestions suivantes qui constituent les modifications essentielles à apporter à ladite loi :

Accidents protégés. — Applicabilité de la loi aux salariés de tout nature et de tous emplois, engagés sous quelque forme que ce soit, quel que soit le mode de paiement de leur salaire, la loi s'appliquant également aux accidents survenus aux ouvriers effectuant des travaux pour des particuliers.

Présomption d'origine au profit des mutilés du travail, comme elle existe au profit des mutilés de guerre.

Rente. — Réparation intégrale, et non plus de 50 %, basée sur le salaire annuel entier, et non plus sur un salaire minoré quand il dépasse 4.500 francs.

Veuves. — Rente légale payée à la veuve, même remariée, quand elle a des enfants mineurs.

Ascendants. — A défaut de conjoint et d'enfants, rente servie aux ascendants ayant atteint, la mère 55 ans, le père 60 ans ; rente également servie quand, n'ayant pas atteint cet âge, ils sont gravement malades.

Indemnité journalière. — Paiement du demi-salaire dès le premier jour de l'accident, même quand l'incapacité a duré moins de 10 jours.

Apprentis. — Salaire de base calculé sur celui de l'ouvrier majeur parvenu à sa pleine capacité de travail.

Faute inexcusable. — Majoration de la rente, arbitrée par le tribunal, en cas de violation du inobservation des lois, décrets et règlements relatifs à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs.

Frais médicaux. — En outre les frais d'hospitalisation, paiement par le chef d'entreprise des frais médicaux et pharmaceutiques aux établissements hospitaliers.

Expertises. — Médecins attachés à une entreprise patronale ou à une Compagnie d'assurances, ne pouvant être désignés comme experts.

Procédure. — Pour l'instance en paiement de rente, remplacement de la procédure actuelle par celle en usage dans la législation nouvelle des loyers (art. 42 et suivants de la loi du 9 mars 1918) : convocation par le greffier du tribunal, etc. Toutefois, nécessité du dépôt d'un mémoire écrit, comme dans la procédure devant le Conseil de Préfecture. Assistance judiciaire de droit, les victimes d'accidents assistées par un avocat inscrit au barreau du tribunal saisi. Appel formé par simple déclaration au greffe dans la quinzaine de la notification du paiement, l'appel étant jugé suivant les mêmes formes qu'en première instance.

Révision. — Révision possible pendant 3 ans à comptr de la première décision. Mais, en cas de nouvelle cessation temporaire du travail, paiement d'indemnité journalière